

SOMMET CITOYEN

Strasbourg 2017

ATELIER 6 « LES CITOYENS VOLONTAIRES », SEANCE N° 1

Date, horaire et lieu de la séance : lundi 19 juin 2017 de 18h30 à 20h30

Nombre de personnes présentes : 20

Date, horaire et lieu de la prochaine séance : mardi 11 juillet 2017 de 18h à 20h, Parc de la Citadelle

OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

Définir la notion de « service citoyen », les attentes et propositions des participants-es sur ce sujet et identifier des axes de travail pour les prochaines séances.

METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

- Introduction
- Travail en groupes de 4/5 personnes sur 3 questions :
 - Notre définition du thème
 - Nos attentes
 - Nos éventuelles propositions
- Restitution des propositions
- Réactions/ débat sur ce qui a été présenté
- Interventions de M. Mayer du service Promotion de la santé de la personne sur le dispositif des « référents citoyens » mis en place à la Ville de Strasbourg et de M. Yves François, responsable de la protection civile du Bas Rhin
- Synthèse des échanges et proposition de pistes de travail pour la prochaine séance.

SYNTHESE DES ECHANGES

1/ RESTITUTION DES GROUPES

GROUPE 1 :

- **Attentes / questionnements**

- Faciliter l'engagement citoyen
- Structure déjà en place ou ad hoc ? Faire le lien entre les structures déjà en place et de nouvelles
- Sous forme d'associations ou en dehors des associations ?

- **Propositions**

1/ Une ou plusieurs journées citoyennes par an

Exemple : journée de nettoyage de la Ville, de peinture d'une rue (CF. action rue du jeu des enfants)

2/ Créer une « Maison citoyenne » et /ou une plateforme pour assurer la communication, le relais, la mise en lien entre les citoyens et entre la Ville et les citoyens, pour y proposer des projets culturels, sportifs, ...

NB : L'Eurométropole de Strasbourg fournirait un soutien, serait facilitateur pour la mise en œuvre des projets.

GROUPE 2 :

- **Questionnements**

- Comment rendre les outils mis en place accessibles à tous ?
- Comment faire pour motiver d'autres citoyens, faire un « effet boule de neige » ?
- La collectivité peut-elle favoriser la mise en lien ?

- **Propositions**

1/ Un système d'appels d'offre de la Ville pour des engagements citoyens (sur des compétences spécifiques, un nombre d'heures...)

2/ Un système plus co-constructif : via par exemple une plateforme qui mettrait en lien les citoyens qui proposent des projets et la Ville qui viendrait en appui

Exemple : projet de skate-park déposé par les citoyens : le projet est rendu visible et il s'agit d'identifier comment la Ville peut aider à sa réalisation.

3/ Un dispositif plus global que les instances : il s'agirait d'un dispositif inter-quartier, inter-secteurs d'activités

GROUPE 3 :

- **Définition**

Le « service citoyen », c'est la participation volontaire de chacun-e dans un cadre défini par la société locale à un projet ayant pour but de rassembler et de responsabiliser les citoyens afin de créer une cohésion sociale. Ce projet sera effectué dans un temps donné.

- **Attentes**

- Bonne volonté
- Beaucoup de participation
- Construire un projet à long terme adaptable en fonction des besoins de chaque quartier (plutôt agir dans son quartier tout en garantissant une cohérence globale)
- Améliorer notre quotidien, apporter du positif au jour le jour

- **Propositions**

1/ Lister les besoins

2/ Mettre en lien : besoin de plusieurs outils qui se complètent (en ligne, rencontres physiques...)

3/ Ouvrir à tous-tes, y compris les mineurs

Exemple : action concernant les déchets dans les quartiers

2/ POINTS COMPLEMENTAIRES ISSUS DES ECHANGES

- La notion de volontariat est inhérente à la démarche
- Importance d'une participation et d'un accès de tous-tes (accessibilité du numérique, non-discrimination, etc.)
- Importance que les idées et les projets soient issues des citoyens
- Définir une méthodologie et des actions plus concrètes
- Nécessité d'avoir plusieurs outils complémentaires entre eux (notamment par exemple des outils « physiques » et « numériques ») et complémentaires aux dispositifs déjà existants (ne pas reproduire ce qui existe déjà). Besoin d'identifier l'existant, notamment au niveau de France bénévolat...
- Enjeu de ne pas se limiter aux « besoins » des habitants-es mais d'aller au-delà

3/ PRESENTATIONS DE DISPOSITIFS EXISTANTS POUR ALIMENTER LA REFLEXION

- **Présentation de Monsieur Yves François, Responsable de la protection civile du Bas Rhin (<http://www.protectioncivile67.fr/>)**

Depuis une quarantaine d'années à Strasbourg, la protection civile du Bas-Rhin existe et développe 3 actions principales :

- Former (en prévention et en prise en charge)
- Secourir
- Aider

L'association a pour objectif de canaliser, organiser, structurer les aides spontanées et peut venir en appui pour des services publics (cf : accueil et hébergement d'urgence suite à des sinistres...). Trois niveaux d'engagement existent : bénévoles engagés, réservistes, citoyens-nes mobilisés-es ponctuellement.

- **Présentation de Monsieur Olivier Mayer du service Promotion de la santé de la Personne, sur le dispositif des référents citoyens volontaires de la Ville de Strasbourg**

Ce dispositif a vu le jour dans le contexte des attentats et d'une volonté politique de favoriser la solidarité entre les habitants-es.

Lors d'un attentat il s'agit de répondre à certaines situations non prises en charge par ailleurs (recherche de proches, problèmes d'ordre logistique) et de venir en appui aux associations d'aide aux victimes, en proposant un accompagnement juridique et psychologique principalement.

Les référents-es citoyens sont des volontaires, soit psychologues, soit juristes, soit « ni psychologue, ni juriste ». Après une formation dispensée par l'association Paris Aides aux victimes, ils peuvent être mobilisés lors d'un attentat ou d'un accident majeur.

Des formations aux premiers secours sont également proposées par la Ville de Strasbourg.

4/ PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL IDENTIFIES

- **Axe 1 : imaginer un ou des outils/dispositifs qui permettent à des habitants-es de se mettre en lien entre eux et avec la Ville, de proposer et de mener des projets** (pistes évoquées : maison citoyenne, plateforme...)

→ Des outils qui soient complémentaires, accessibles et ouverts à tous-tes, avec une dimension locale et globale...

- **Axe 2 : faciliter l'engagement citoyen et mobiliser les habitants-es pour qu'ils s'investissent**

→ Etre à l'écoute des habitants-es, être dans une logique d'habitants-es relais, organiser des journées citoyennes, envisager des enquêtes auprès des habitants-es, avec un rôle de l'Eurométropole en tant que soutien, facilitatrice (lancement d'un appel d'offres, apport de moyens pour la mise en œuvre des projets...).

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE

Travail en groupe sur les deux axes de travail identifiés lors de la 1^{ère} séance afin d'affiner des propositions sur la thématique.